DISSERTATION N° 184.

SUR LA GANGRÈNE USTILAGINEUSE,

OU GANGRÈNE DE SOLOGNE, ATTRIBUÉE AU SEIGLE ERGOTÉ;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 11 août 1818, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR PIERRE-ADRIEN GUERARD, de Saint-Aignan,

Département de Loir-et-Cher ;

Bachelier ès-lettres; ex-Chirurgien de la garde et des hôpitaux militaires de la ville de Paris.

Di, talem terris avertite pestem!
VIRG., *Æn.*, lib. 3.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1818.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLE.
M. LALLEMENT, *Président.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND, *Examinateur.*
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX, *Examinateur.*
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Témoignage public d'amour, de respect et de reconnaissance.

A MON ONCLE,

JUCHEREAU.

Comme un faible gage du plus profond respect et du plus sincère attachement.

P. A. GUERARD.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Témoignage public d'amour, de respect et de reconnaissance.

A MON ONCLE,

LUCHEREAU.

Comme un faible gage du plus profond respect et du plus
sincère attachement.

P. A. GUERARD.

INTRODUCTION.

L'HOMME est environné de toute part d'une foule de causes délétères qui tendent sans cesse à entraver ou à détruire sa frêle existence. Les absorbans cutanés, pulmonaires et intestinaux, sont, comme le dit *Bichat*, une triple porte toujours ouverte aux principes morbifiques qui nous entourent; mais de ces trois diverses voies de transmission, nulle, sans contredit, plus que le canal alimentaire, ne porte dans nos humeurs les germes funestes des maladies et de la mort. En effet le canal digestif, quoique sous la sauvegarde de l'organe du goût, ne laisse pas de donner passage à une foule de substances délétères mêlées aux alimens et masquées par eux. Et en même temps qu'il porte dans l'économie les sucs propres à la nutrition des organes, il y transmet aussi cette classe innombrable de poisons dont les uns, instrumens de vengeance ou de désespoir, produisent les plus prompts ravages; et dont les autres, non moins destructeurs en ce qu'ils agissent avec plus de lenteur, minent peu à peu la santé, et sévissent d'une manière si effrayante, qu'il n'est déjà plus temps d'y porter remède. Tel est l'effet que produit le seigle ergoté, à l'usage duquel est spécialement attribuée la gangrène ustilagineuse (*necrosis ustilaginea*), une des maladies les plus déplorables auxquelles soient exposés les misérables habitans de la Sologne.

Cette gangrène, que m'a fait choisir pour sujet de ma thèse inaugurale l'intérêt que m'ont toujours inspiré les cultivateurs, cette classe utile de la société, et d'autant plus à plaindre des maux qu'elle éprouve, qu'elle ne s'y expose que poussée par la nécessité, pour fournir à ses besoins les plus urgens, ou pour satisfaire à l'avarice des riches, tandis que ceux-ci ne paient la plupart du temps par leurs maladies que le fruit de leurs excès et de leurs débauches; cette gangrène, dis-je, n'est point la seule maladie attribuée à l'usage du seigle ergoté. Mais, n'ayant point eu occasion d'observer les diverses autres affections qu'on prétend qu'il peut produire, je me bornerai à décrire cette gangrène telle qu'elle a particulièrement régné en Sologne en 1709 et 1710, et telle que je l'ai observée moi-même depuis. Après quelques considérations générales sur cette maladie, je parlerai donc de ses causes, à la tête desquelles je placerai le seigle ergoté pris comme aliment. Je passerai ensuite à ses symptômes et à son traitement : heureux si ce faible essai peut être de quelque utilité à mes infortunés concitoyens.

DISSERTATION

SUR LA GANGRÈNE USTILAGINEUSE,

OU GANGRÈNE DE SOLOGNE, ATTRIBUÉE AU SEIGLE ERGOTÉ.

Considérations générales.

La gangrène ustilagineuse et les pernicieux effets de l'ergot ne semblent point avoir été connus des anciens, à moins qu'on ne veuille regarder comme produites par ce grain les diverses épidémies qui, sous les noms de *feu sacré*, *feu infernal*, *mal des ardens*, *feu saint Antoine*, etc., ont affligé la France au dixième, onzième, douzième et treizième siècles, et dans lesquelles les malades se trouvaient saisis d'un feu dévorant, qui, s'attachant à quelque partie du corps, ne s'apaisait qu'après l'avoir entièrement consumée au milieu des douleurs les plus aiguës. Ce fut dans une de ces épidémies, dans laquelle les membres, devenus noirs comme du charbon, se détachaient du corps, que fut fondé dans le Dauphiné, et confirmé par le pape Urbain II, un ordre particulier de religieux dit de *saint Antoine*, auprès de qui se rendaient de toutes parts les malheureux affectés de cette maladie; et dès que ces infortunés s'approchaient du tombeau du saint ermite, dit la chronique, la guérison était certaine. C'est aussi en mémoire d'un miracle

opéré par sainte Géneviève dans une semblable épidémie en 1129, sous le règne de Louis le Gros, qu'avait été fondée à Paris l'église de Sainte-Géneviève-des-Ardens. Mais que peut-on retrouver de certain dans ces siècles d'ignorance, où la plupart des maux étaient regardés comme le résultat de la colère divine, par conséquent au-dessus des forces humaines, et où l'on se bornait à implorer le secours des saints ?

Il paraît que ce n'est qu'en 1596 que l'ergot commença à être soupçonné de produire de funestes effets, par les médecins de Magdebourg, dans une épidémie putride, gangréneuse, qui règna dans la Hesse et les contrées voisines. Une semblable gangrène fut ensuite observée en France, pour la première fois, en 1630, et attribuée, par le docteur *Thuilier*, à l'usage du seigle ergoté. *Perrault* communiqua aussi en 1672, à l'académie des sciences de Paris, qu'en parcourant la Sologne il avait appris des médecins de ce pays que parfois le seigle s'y corrompait au point de rendre le pain très-insalubre, et de produire une gangrène sèche, qui entraînait la perte des membres. Mais ce fut surtout en 1674 que cette gangrène produisit les plus grands ravages, et donna lieu, aux environs de Blois et de Montargis, à une épidémie des plus meurtrières. En 1709 et 1710, une semblable épidémie fut encore observée aux environs de Blois et d'Orléans, par *Noël*, chirurgien de cette dernière ville, qui envoya à l'académie des sciences de Paris des détails très-intéressans sur cette maladie. Cette terrible gangrène a du reste exercé ses ravages dans plusieurs autres parties de la France, telles que la Lorraine, l'Artois, la Bourgogne, le Maine, le Limousin. Elle donna aussi lieu, en 1709 et 1716, à une épidémie assez grave dans plusieurs cantons de la Suisse; mais elle paraît surtout être endémique en Sologne, où elle a encore reparu plusieurs fois durant les années chaudes et humides, et particulièrement en 1747, 1748 et 1771. Elle y est néanmoins beaucoup plus rare maintenant qu'autrefois.

Causes

L'ergot (*ustilago*), ainsi appelé à cause de sa ressemblance avec un ergot de coq, est une maladie particulière au seigle, et qui l'attaque fréquemment. *Tillet* et quelques autres naturalistes, disent cependant l'avoir rencontré sur plusieurs autres graminées, et même sur le froment.

L'ergot, encore appelé *seigle ergoté, clou, ébrun, blé cornu, mère du seigle, blé farouche*, etc., dépasse de beaucoup la balle sur laquelle il est implanté comme les autres grains. Il est ordinairement d'un volume beaucoup plus considérable, mais surtout beaucoup plus allongé, ayant quelquefois jusqu'à un pouce un pouce et demi de long. Il est le plus souvent recourbé, rarement arrondi dans toute sa longueur, et présente presque toujours trois angles mousses, et des lignes longitudinales qui se portent d'un bout à l'autre. Il est aussi plus renflé à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, et on remarque souvent dans divers points de sa longueur des crevasses et petites cavités, sur lesquelles nous aurons lieu de revenir plus tard. Sa couleur extérieure est d'un violet tirant sur le gris, avec une petite tache blanchâtre à l'endroit par lequel il adhérait à la balle. Dans l'intérieur, il est d'un blanc terne et d'une consistance ferme, mais cassante. Son odeur est peu marquée, à moins qu'il ne soit en poudre ou réuni en grande quantité; sa saveur est légèrement âcre, et laisse dans la gorge une impression désagréable. Ce grain, mis dans l'eau, surnage quelque temps, mais se précipite bientôt au fond du vase, s'y gonfle, et donne au liquide une teinte rougeâtre; présenté à la flamme d'une bougie, il s'allume comme une amande sèche, et se convertit en une cendre noire d'une odeur empireumatique. D'après l'analyse qu'en a faite M. *Vauquelin*, il contient, 1.° une matière colorante, d'un jaune fauve, soluble dans l'alcohol, ayant une saveur analogue à l'huile de poisson; 2.° une assez grande quantité de matière huileuse blanche, et d'une saveur douce; 3.°

une matière colorante violette, insoluble dans l'alcohol ; 4.° un acide libre qui paraît être le phosphorique ; 5.° une matière végéto-animale, très-abondante, très-putrescible, fournissant beaucoup d'huile épaisse et d'ammoniaque, qu'on peut séparer à la température de l'eau bouillante. D'après cette analyse, il paraît que l'ergot ne contient point d'amidon comme le seigle ordinaire, que le gluten s'y trouve altéré, et qu'on y rencontre à la place une huile épaisse et de l'ammoniaque, produits qui n'existent point dans le seigle.

L'ergot attaque rarement l'épi du seigle en entier, et on ne trouve sur le même jamais guère plus de trois à quatre de ces grains corrompus. Cette maladie du seigle se présente beaucoup plus abondamment dans les terrains humides et bas que dans les lieux secs et élevés ; elle est aussi beaucoup plus fréquente lorsque le printemps a été pluvieux que sous toute autre température. C'est là sans doute ce qui a porté la plupart des naturalistes à l'attribuer à la rosée, aux brouillards, à la pluie, et surtout à l'humidité de l'air, qui, selon *Langius*, ramollit le grain et le dispose à la corruption, et qui, selon *Fagon* et *Parmentier*, donne seulement lieu à une surabondance de sucs nourriciers ; d'où résulte la rupture de l'écorce de ce grain et l'extravasation de ses sucs. *Paulet* et *Décandolle* ont encore regardé l'ergot comme une espèce de champignon, comme un végétal nouveau développé dans la balle qui devait contenir le grain. D'autres l'ont considéré comme le résultat de la nielle, du miélat ; d'autres, comme provenant du manque de fécondation. *Tillet* enfin a cru devoir donner pour cause de sa génération la piqûre d'un insecte particulier, qui, laissant dans le grain une liqueur subtile et fermentescible, donne lieu à la corruption de ses sucs nourriciers et à l'espèce de monstruosité qu'il présente. Cette idée ingénieuse, et déjà fondée sur la connaissance que nous avons de la manière dont se forment les galles sur la plupart des végétaux, se trouve encore appuyée par ce que nous avons dit, que l'ergot présentait quelquefois dans

divers points de sa longueur des crevasses et petites cavités que *Tillet* regarde comme le résultat de la piqûre même des insectes. Mais ces fissures ne peuvent-elles pas être aussi l'effet de la dilatation excessive de la peau du grain et du dessèchement rapide qui y a succédé. On ne trouve du reste que très-rarement des insectes dans les grains de seigle ergotés ; et *Tillet* avoue lui-même que sur deux cents de ces grains il n'en a trouvé que quatre qui en continssent. Peut-on, sur d'aussi faibles preuves, regarder ces insectes comme causes de la production de l'ergot, et ne peut-on pas aussi bien penser qu'ils y ont été déposés lorsque la maladie existait déjà ? surtout d'après la connaissance que nous avons qu'il suffit qu'un végétal soit malade pour qu'il soit aussitôt assiégé d'insectes de toute espèce.

Si, comme on vient de le voir, l'origine de l'ergot est encore un sujet de contestation parmi les naturalistes, la nocuité de ce grain, pris comme aliment, n'en est pas un moindre parmi les médecins. En effet, les uns le croient incapable de produire aucun mal ; les autres, au contraire, le regardent comme un des poisons les plus redoutables ; et loin de se borner à le donner pour cause spéciale de la gangrène ustilagineuse, ils l'accusent encore de produire des spasmes, des convulsions, et même l'avortement : tous s'appuient sur une longue série d'expériences, dont je me bornerai à rapporter quelques-unes.

Réad nourrit pendant quinze jours avec un mélange d'ergot et de son de froment un cochon de trois mois, qui, le seizième jour, commença à rendre par les yeux et les oreilles une humeur verdâtre et fétide, le dix-septième jour fut atteint d'une gangrène à l'oreille gauche, et mourut le dix-neuvième dans les convulsions. On en fit l'ouverture, et on trouva les intestins et le mésentère enflammés, et plusieurs taches gangréneuses sur le foie. *Salerne*, quelque temps auparavant, avait fait une expérience semblable sur un petit cochon mâle, qui mourut au bout de deux mois avec les jambes rouges, enflammées, et d'où s'écoulait une humeur verdâtre des

plus fétides. *Réad* fit aussi mourir un grand nombre d'insectes en mêlant à du miel une forte décoction d'ergot.

Parlerai-je maintenant des nombreuses expériences que *Tessier* a répétées pour le même sujet sur des animaux de diverses espèces, tels que canards, dindes, cochons, et animaux qu'il choisit exprès tous bien portans, et qui tous, après avoir apporté la plus grande répugnance à manger des alimens auxquels l'ergot se trouvait mélangé, sont morts avec des signes de gangrène dans diverses parties extérieures, comme la queue, les oreilles pour les quadrupèdes, le bec et les pattes pour les oiseaux? *Vétillart* enfin nous parle d'un cochon qui mourut au bout de deux mois d'expériences, après avoir perdu les quatre jambes et les deux oreilles. Telles sont les puissantes preuves de la nocuité de l'ergot qu'allèguent contre lui ses nombreux accusateurs.

Schelger, Model et *Parmentier* d'un autre côté, considérant que la gangrène ustilagineuse et les autres accidens attribués à l'usage du seigle ergoté ne se présentaient point toutes les fois que ce grain se trouvait dans le pain, et que, toutes choses égales d'ailleurs, ces divers accidens n'attaquaient jamais guère que les personnes faibles et débiles, firent aussi sur l'ergot de nombreuses expériences, dont le résultat ne se trouve point correspondre aux précédentes. *Parmentier* donna jusqu'à une quatrième partie de ce grain, pour nourriture, à une poule, à un pigeon et à un chien, ayant soin de le mélanger en poudre à leurs alimens, sans qu'il produisît sur eux aucune altération dans la santé. Il prit lui-même tous les matins à jeun, pendant huit jours, un demi-gros de poudre d'ergot sans en éprouver aucune incommodité. « Mon sommeil fut, dit-il, tranquille pendant tout ce régime, et je n'eus pas le plus petit mal de tête. » Mais craignant que le seigle ergoté, pris ainsi sans avoir fermenté, n'eût point la propriété dont on l'accuse lorsqu'il se trouve dans le pain, il mêla de la farine d'ergot jusqu'à un quart et même jusqu'à un tiers avec d'autre farine de seigle ordinaire, en fit du pain d'une vilaine couleur, sans odeur, mais

un peu amer, qu'il donna à manger aux animaux qu'il soumettoit à ses expériences, et dont il mangea lui-même, sans que lui ni ces animaux aient éprouvé le moindre accident. Enfin, pour que ces expériences fussent complètes, il tua et ouvrit ces divers animaux, et ne trouva aucune trace de gangrène ni même d'inflammation dans l'estomac ni les autres viscères. Les expériences de *Schelger* ont eu à peu près un semblable résultat, ce qui me dispensera de les rapporter ici. Ces auteurs, au reste, ne sont point les seuls qui aient apporté des doutes sur la propriété délétère de l'ergot. *Guérin*, dans une dissertation intitulée, *Dissertatio medica de vegetalibus venenatis Alsaciæ*, dit, en parlant de ce grain, qu'on ne doit nullement le regarder comme vénéneux, puisqu'il s'en trouve en grande quantité dans l'Alsace, et que les cultivateurs n'ont aucune connaissance des maladies qu'on prétend qu'il produit. Nous sommes, ajoute-t-il, portés plus volontiers à faire dériver ces maladies de la nature particulière de l'air, qui, en même temps qu'elle endommage le grain, nuit à la santé, que d'un vice particulier du blé. On trouve encore dans les collections de Breslaw, pour le mois de septembre 1717, que l'ergot ne doit être regardé que comme une substance presque incapable de nuire, et qu'on ne devait point l'accuser, comme on l'avait fait, des diverses épidémies qui avaient régné en Saxe, puisque de semblables maladies avaient régné aux environs de Cologne sur des personnes qui n'avaient jamais eu occasion de manger de ce grain.

Que penser d'une telle diversité d'opinions parmi les auteurs, sinon que la plupart, trop acharnés contre l'ergot, l'ont regardé à tort comme l'unique cause des diverses maladies dont on l'accuse; tandis que véritablement il ne semble produire des effets funestes que lorsqu'il se trouve secondé dans son action par quelques autres causes débilitantes. Et combien ne doit pas être puissant le concours de ces causes débilitantes, surtout en Sologne, pays peut-être un des plus insalubres, dont un tiers du terrain au moins, couvert de marais et d'étangs, est une source intarissable de maux, et dont

les deux autres tiers, après un repos de plusieurs années, ne fournissent au malheureux cultivateur, pour prix de ses longs travaux, que quelques mauvais épis de seigle et du sarrasin, grain ailleurs destiné aux animaux, et qu'ici la misère porte l'homme à leur disputer pour nourriture ! Dans cette contrée enfin, toujours couverte d'épais brouillards, la nature ne semble produire qu'à regret; et tout, animaux, végétaux, y porte l'empreinte de la stérilité du sol; l'homme lui-même mal logé, mal vêtu, la face pâle et le ventre rempli d'obstructions, y traîne une vie languissante, et périt rongé par les ulcères atoniques, ou accablé par de longues fièvres intermittentes, sans avoir jamais connu que fatigue et misère.

La gangrène ustilagineuse est beaucoup plus fréquente, lorsqu'à un printemps pluvieux succède un été sec et chaud; ce que la plupart des auteurs attribuent à la grande quantité d'ergot qui se trouve ordinairement dans le seigle ces années-là. Cette gangrène ne se présente guère aussi avant le mois d'août, ni après le mois de décembre. Cette nouvelle opinion semble de beaucoup fortifier l'opinion presque généralement admise de la propriété vénéneuse de l'ergot, en ce que, dit-on, le seigle ergoté qui se trouve dans le pain sitôt après la moisson, n'a pas encore eu le temps de suer, et de perdre par là de sa causticité. Mais ces faits, expliqués d'une manière en apparence si avantageuse par les détracteurs du seigle ergoté, loin d'être une preuve convaincante de la nocuité de ce grain, ne pourraient-ils pas même servir à appuyer l'opinion de ses défenseurs? La gangrène ustilagineuse, avons-nous dit, produit ordinairement ses ravages depuis le mois d'août jusqu'au mois de décembre, et surtout lorsqu'à un printemps pluvieux a succédé un été sec et chaud. C'est aussi à la même époque et sous la même température que les fièvres intermittentes règnent en Sologne avec le plus d'intensité; jamais cependant on ne s'avisa d'en attribuer la cause à l'usage du seigle ergoté, mais bien à l'influence des miasmes putrides qui s'exhalent alors par le dessèchement des marais. En effet, ces miasmes, d'autant plus pernicieux que l'air s'en trouve

plus surchargé, donnent une raison sensible de la fréquence de ces maladies durant les chaleurs de l'été, surtout lorsque le terrain, après avoir été inondé par l'excès des pluies du printemps, ne forme plus alors en quelque sorte qu'un vaste marais desséché, couvert d'insectes et de plantes en putréfaction. Pourquoi donc n'attribuerait-on pas aux mêmes causes la gangrène ustilagineuse et les fièvres intermittentes, puisque ces deux maladies se présentent dans les mêmes circonstances? et pourquoi rapporter l'une aux effluves marécageux, et l'autre à l'usage du seigle ergoté? Ne peut-on pas penser, avec plus de raison, que ces deux causes, agissant simultanément, dépravent peu à peu la santé des malheureux qui se trouvent exposés à leur influence, et que la nature, toujours occupée de notre conservation, mais apportant aux grands maux souvent des remèdes au-dessus de nos forces, cherche chez les uns à conserver la vie aux dépens d'un des membres, tandis que chez d'autres, d'une santé plus robuste, ou sur qui ces causes ont agi avec moins d'intensité, elle emploie des ressources plus douces, et cherche au moyen des fièvres intermittentes à rétablir l'économie dans son état naturel.

Je fus surtout porté à considérer ainsi les miasmes putrides des marais comme une des puissantes causes déterminantes de la gangrène de Sologne, par la remarque que je fis que l'an 1816, qui fut tellement pluvieux que les étangs n'éprouvèrent, durant l'été, aucun dessèchement, il n'y eut aucune gangrène sèche, quoique l'ergot se trouvât en très-grande quantité dans le seigle, et que l'excessive cherté des grains, cette année-là, dût empêcher plus que jamais les paysans de rejeter ce blé corrompu. La gangrène attribuée au seigle ergoté a du reste, dans toutes les épidémies qui se sont présentées, presque toujours épargné les femmes et les enfans, quoiqu'ils usassent des mêmes alimens que les hommes qui en étaient victimes. Si je ne craignais de vouloir trop spécialement attribuer cette maladie aux miasmes putrides des marais, peut-être pourrais-je trouver la cause de ce phénomène dans l'ac-

tion moins marquée de ces miasmes sur les femmes et les enfans, dont les uns, trop jeunes pour suivre leur père au travail, et les autres occupées des soins domestiques, se trouvent beaucoup moins exposés à l'influence de ces effluves marécageux que les hommes, occupés du matin jusqu'au soir à travailler en plein air, et souvent même au défrichement des marais Mais à quoi doit-on rapporter la rareté actuelle de la gangrène ustilagineuse en Sologne, comparativement à sa fréquence dans les derniers siècles? Doit-on rapporter ces heureux changemens au soin qu'ont la plupart des paysans de rejeter le seigle ergoté, ou à la diminution notable des étangs qui, avant la révolution, infestaient le pays? Ces deux causes peuvent y avoir également beaucoup contribué; mais on doit aussi en partie en être redevable à l'agriculture, qui, mieux entendue, a déjà remplacé dans la plupart des endroits de la Sologne, non-seulement les marais, mais les terrains stériles, par des plantations d'arbres et de forêts, seules productions auxquelles le sol semble propice, et qui, en augmentant le revenu des biens et l'aisance des habitans, purifient l'air des miasmes putrides dont il est corrompu, et devient par-là une puissante source de salubrité pour le pays. On peut encore ajouter à ces différentes causes d'amélioration l'usage presque général que les cultivateurs de la Sologne font maintenant du vin, qui, il y a cinquante ans, leur était en quelque sorte inconnu.

Symptômes.

La gangrène ustilagineuse, de même que la gangrène sénile, commence toujours par les parties les plus éloignées du centre circulatoire, et presque toujours par les extrémités inférieures. *Noël* dit que, sur plus de cinquante malades qu'il a traités de cette gangrène, il n'y en eut qu'un qui en fut atteint à la main. Quelquefois plusieurs jours avant que la maladie se déclare, les personnes qui s'en trouvent menacées, éprouvent des maux de tête, de l'assou-

pissement, des lassitudes, et un état analogue à l'ivresse. Chez d'autres il y a nausées, envies de vomir, sentiment de plénitude à l'estomac, affaissement des forces musculaires, sentiment de chaud ou de froid dans un membre, sur lequel paraissent quelques taches rougeâtres avec ardeur brûlante, et douleurs des plus aiguës dans la partie ; douleurs qui augmentent surtout par la chaleur du lit. Bientôt ces taches, qui paraissent le plus ordinairement sur les orteils, deviennent tout-à-fait noires ; la peau se ride, se couvre de phlyctènes ; et si la gangrène continue à monter, ce dont on s'aperçoit à un cercle rougeâtre qui précède toujours la mortification, alors l'extrême chaleur que les malades éprouvaient se change en un froid de glace, le membre tombe dans l'engourdissement, perd bientôt toute sensibilité et tout mouvement, devient noir, charbonné et comme desséché au four, et finit souvent par se séparer des parties vivantes de lui-même, et sans hémorrhagie. Quelquefois la gangrène ustilagineuse ne présente aucun des signes précurseurs que je viens d'énoncer; et l'on a vu des personnes ne s'en apercevoir qu'en quittant leurs chaussures, dans lesquelles elles étaient fort étonnées de trouver une partie de leurs pieds gangrénée et séparée du vif.

Lorsque cette gangrène se borne aux orteils, elle est presque toujours sans fièvre ; mais, lorsqu'elle s'étend à toute la longueur d'un membre, elle s'accompagne souvent de fièvre adynamique ou ataxique : il y a alors somnolence, vertiges, pâleur et bouffissure du visage ; pouls petit, faible, et quelquefois précipité ; prostration des forces, météorisme, déjections fréquentes, délire, sueurs froides, défaillance, et la mort survient en peu de jours, si l'on ne peut arrêter les progrès du mal, et si la gangrène continue à s'étendre ; comme on l'a vue quelquefois détruire d'abord un membre, puis l'autre, et gagner enfin jusqu'à l'abdomen.

Traitement prophylactique.

Puisque, d'après ce que nous avons vu, l'ergot doit être considéré comme la principale cause de la gangrène de Sologne, combien ne doit-on pas recommander aux habitans de cette misérable contrée de rejeter avec soin tous ces grains corrompus ! et combien ne doit-on pas les y exciter en leur représentant, même d'une manière exagérée, les maux qu'ils peuvent produire. Cette séparation de l'ergot d'avec le bon seigle est, du reste, une opération très-facile; et il suffit pour cela, simplement de vanner le grain. Je conseillerai aussi aux cultivateurs de ne point employer leur grain sitôt après la moisson, et surtout d'éviter de manger de ce pain au sortir du four; car il est certain que le pain, quoiqu'il ne contienne point de seigle ergoté, peut dans ce cas produire les plus funestes effets. *Schelger* nous en donne un exemple terrible dans l'histoire de ce paysan, qui, après avoir passé, avec sa femme et six enfans, quatorze jours sans prendre presque de nourriture, mangea avidement, et presque au sortir du four, du pain fait avec du grain nouvellement récolté et qui n'était pas encore sec. Tous furent, dès le même jour, attaqués de vomissemens, diarrhées, vertiges, convulsions, au milieu desquels trois des enfans périrent. Outre toutes ces précautions, sur lesquelles ne peuvent trop insister les paysans de la Sologne, ils doivent mettre tout en usage pour se soustraire à l'action des autres causes débilitantes accumulées de toutes parts autour d'eux, et surtout à l'influence des miasmes putrides dont l'air se trouve corrompu. Ils devront donc éviter de dormir en plein air après le travail, surtout aux environs des étangs, et lorsqu'ils sont encore en sueur. Ils devront aussi éviter de porter en été, comme le font la plupart, des habits de laine, plus propres que les habits de fil à se charger des émanations putrides des marais. Je leur conseillerai encore de ne point entasser, comme ils le font, dans leurs maisons une foule de substances en fermentation, qui vicient d'une manière très-désavanta-

geuse l'air, déjà trop privé d'oxygène, et trop surchargé d'acide carbonique, dans ces appartemens étroits où couchent quelquefois jusqu'à dix et douze personnes. Je leur recommanderai encore de ne point laisser devant leurs portes des mares et des tas énormes de fumier, et de n'y point faire sécher leur chanvre après l'avoir retiré de l'eau. C'est même à cette pratique de faire ainsi sécher autour des maisons le chanvre qu'on récolte en Sologne en grande quantité, et qui infecte les villages sur la fin de l'été, qu'est attribué, par la plupart des médecins du pays, le grand nombre de maladies qui y règnent à cette époque de l'année. Il serait aussi à désirer, pour le bien des cultivateurs, que les fermes fussent bâties dans des endroit élevés, au lieu de l'être, comme la plupart, directement au-dessous de la chaussée des étangs ; ce qui rend ces habitations très-humides et malsaines. Enfin l'on ne peut trop recommander aux paysans de la Sologne l'usage habituel d'un peu de vin, ou du moins d'une boisson de genièvre, de préférence à l'eau pure de leurs marais, ou à des boissons qu'ils ont habitude de faire avec de mauvais fruits qui se corrompent bientôt, et qu'ils continuent souvent de boire malgré cette corruption.

Traitement curatif.

Que penser des divers moyens curatifs employés contre la gangrène produite par l'ergot, prônés avec tant d'enthousiasme par certains auteurs ; entre autres, de cette méthode si vantée d'une demoiselle des environs de Romorantin, qui consistait, après plusieurs saignées faites aux malades, à envelopper le membre affecté de gangrène dans des linges trempés d'eau-de-vie camphrée et de beurre, et à le frotter ensuite avec un baume rouge, composé de trois livres d'huile d'olive, trois demi-setiers de vin, une livre de térébenthine, une demi-livre de cire jaune, et deux onces de santal rouge? après quoi, dit cette demoiselle, je les purge, et ils sont guéris. Lorsque, ajoute-t-elle, la maladie n'est que commen-

çante, je l'arrête en trois à quatre jours, avec une eau composée de quatre onces d'alun calciné, trois onces de vitriol romain; le tout bouilli dans deux pintes d'eau réduites à une. Que penser aussi de l'usage, tant intérieur qu'extérieur, d'une lessive de cendres de vigne, dont un médecin du département de la Côte-d'Or prétend tout récemment avoir retiré les plus grands avantages? Mais, sans entrer dans des détails qui me mèneraient beaucoup trop loin, je me bornerai à énoncer les divers moyens qui m'ont paru les plus convenables pour la cure de cette maladie?

On ne devra, dans la première période, permettre au malade que des alimens légers et pris en petite quantité. On devra aussi administrer dès le début un léger vomitif, et le lendemain un minoratif ou des lavemens purgatifs. On donnera alors pour boisson au malade de la limonade tartarisée, ou on le mettra à l'usage d'une légère infusion de fleurs de tilleul, de sureau, de guimauve, dans laquelle on ajoutera, dit *Réad*, une cuillerée de vinaigre par pinte, autant de miel, et un grain de tartre stibié. Si le malade est pléthorique, où s'il existe quelque symptôme de congestion cérébrale, on pourra aussi, dans cette période de la maladie, avoir recours à la saignée; mais on ne devra user de ce moyen qu'avec la plus grande réserve, car il semble avoir été la plupart du temps désavantageux. Les vésicatoires au contraire ont presque toujours ramené le calme dans ce cas, et paraissent avoir produit de très-heureux effets, surtout appliqués au voisinage des membres engourdis. On doit en outre faire sur les parties menacées de gangrène de légères frictions, ou avec l'ammoniaque, ou avec l'eau-de-vie camphrée, et les envelopper de linges trempés dans une forte décoction de quinquina ou de plantes aromatiques.

Dans la seconde période, on doit plus que jamais insister sur l'usage des toniques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur: ainsi, en même temps qu'on fera sur les membres affectés des fomentations avec l'ammoniaque ou la décoction de quinquina, on mettra le malade à l'usage d'un vin généreux et d'une décoction de quinquina

légèrement camphrée. *Réad*, dans cette période, faisait prendre toutes les trois heures à ses malades quatre onces de la décoction suivante : quinquina en poudre, deux onces; sel ammoniac, demi-once, qu'on faisait bouillir dans une pinte d'eau de fontaine, et dans laquelle on ajoutait sur la fin deux pincées de fleurs de camomille.

Si ces divers moyens, employés à temps, parviennent à arrêter les progrès du mal, on s'aperçoit facilement de cet heureux changement, à l'apparition d'un cercle inflammatoire, qui devient le point de démarcation entre le mort et le vif. Dès lors la suppuration s'établit, le pouls se relève, le visage reprend un meilleur aspect, et le malade recouvre sa gaîté. Mais doit-on amputer la partie sphacélée du membre, ou laisser à la nature le soin de s'en débarrasser? Doit-on aussi attendre que la maladie soit entièrement bornée pour faire l'amputation? et lorsqu'elle est bornée, doit-on la faire dans la partie morte ou vivante du membre? Il serait de la dernière imprudence, et ce serait même compromettre les ressources de l'art, que de pratiquer l'amputation sur un membre avant que la gangrène fût bornée; car la gangrène, s'emparant ensuite du moignon, rendrait bientôt cette opération inutile. On doit aussi, lorsque la gangrène est bornée, éviter d'amputer dans le vif; car les malades sont tellement affaiblis à la suite de cette gangrène, qu'ils ne pourraient la plupart soutenir cette opération, quoiqu'en la pratiquant on n'ait point à redouter d'hémorrhagie grave. Le plus sûr, dans ce cas, est d'embaumer le membre sphacélé, ou mieux, de l'amputer dans la partie morte, le plus près possible du vif, et d'attendre que la nature sépare d'elle-même le reste des parties frappées de mortification. Alors, s'il restait quelque portion d'os saillante qui s'opposât à la cicatrisation, on pourrait en faire la résection. On pansera du reste la plaie avec des plumasseaux imprégnés de quelques substances toniques; et l'on continuera pendant tout le traitement l'usage des fortifians à l'intérieur.

OBSERVATION.

Un jeune pâtre de quatorze ans, natif de Mhers, et pour lors en service à Sassay, l'une des communes les plus pauvres et des plus insalubres de la Sologne, fut atteint, sur la fin de l'an 1812, d'une gangrène sèche à la jambe gauche, que le jeune malade attribuait lui-même à l'usage de l'ergot, qui se trouvait en grande quantité dans le pain dont il s'était nourri. Il y avait déjà six jours que le mal avait commencé lors de son entrée à l'hôpital; et, d'après le rapport du malade, cette gangrène s'était d'abord déclarée par une espèce d'engelure, une tache noirâtre à la plante du pied, qui s'était ensuite étendue avec la plus grande rapidité et au milieu des douleurs les plus atroces. A son arrivée à l'hôpital, le membre était déjà sphacélé jusqu'au milieu de la jambe; il était froid, ridé, sans aucune sensibilité, et comme desséché au four; le pouls était petit, serré et assez fréquent; le visage pâle et les traits tirés; les forces vitales dans un état de prostration complète. On lui administra de suite la décoction de quinquina à l'intérieur; on en fit aussi usage à l'extérieur en fomentation sur le membre sphacélé. Les deux premiers jours la gangrène continua à monter; mais bientôt les accidens cessèrent; un cercle inflammatoire s'établit entre le mort et le vif à la hauteur des condyles du fémur. Huit jours après, la suppuration avait déjà entièrement séparé les parties molles frappées de mortification des parties vivantes; et la jambe ne tenait plus à la cuisse que par les ligamens qui entourent l'articulation. Mon père, chirurgien de l'hospice, fit avec un bistouri ordinaire la section de ces ligamens, et acheva ainsi dans l'article l'amputation que la nature avait déjà commencée. La plaie fut ensuite pansée avec des plumasseaux enduits de digestif et d'onguent styrax. Le jeune homme, parfaitement guéri, a reçu des bienfaits de l'hospice une profession analogue à l'espèce de mutilation dont il se trouve victime.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* PARISET).

I.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus mutationes magnæ, tùm frigoris, tùm caloris, et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

II.

In autumno morbi acutissimi et maximè exitiales : ver autem saluberrimum et minimè lethale. *Ibid.*, *aph.* 9.

III.

Ex anni verò constitutionibus, in universum quidem siccitates pluviosis sunt salubriores, et minùs lethales. *Ibid.*, *aph.* 15.

IV.

Lassitudines sponte obortæ morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 5.

V.

Et quâ corporis parte inest calor aut frigus, ibi morbus est. *Sect.* 4, *aph.* 39.

VI.

Ex morbo diuturno alvi defluxus, malum. *Sect.* 8, *aph.* 5.

HIPPOCRATIS SENTENTIÆ.

I.

In omni morbo mente valere, et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est: contrarium verò, malum. *Sect.* 11, *aph.* 33.

II.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus mutationes magnæ tùm frigoris tùm caloris, et cœtera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

III.

Quibus in urinâ arenosa subsident, illis vesica calculo laborat. *Sect* 4, *aph.* 79.

IV.

Quibus occulti cancri fiunt, eos non curare melius est. Curati enim citò pereunt; non curati verò longius tempus perdurant. *Sect.* 6, *aph.* 38.